

LES ARCHIVES DU RÉAAP DE 2002 À 2016

22 novembre 2016

P a r e n t a l i t é s

Seine-Saint-Denis

Les Soirées du Réaap

AULNAY-SOUS-BOIS

QUELQUES MOTS D'ACCUEIL

Je suis heureux de vous présenter ce soir, dans l'enceinte du lycée Vaillane dont je remercie le proviseur, monsieur Montgeron, pour son accueil, la rencontre intercommunale sur le thème **Être parent aujourd'hui**. Je remercie aussi mes collègues de Blanc-Mesnil, de Clichy-sous-Bois, de Rosny-sous-Bois, de Montfermeil, de Sevran, de Tremblay-en-France et de Villepinte, ainsi que tous les représentants des administrations, des associations et les habitants présents ici qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

La DOASS 93 qui en est à l'origine, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la CAF qui nous soutient dans de nombreuses actions en faveur des familles, la Fédération des centres sociaux, qui a été sollicitée par Profession Banlieue pour sa connaissance des quartiers sensibles, en ont été les principaux acteurs.

Si vous avez choisi Aulnay-sous-Bois pour accueillir cette rencontre, ce n'est pas par hasard. Depuis de nombreuses années, la ville développe une action globale et diversifiée en direction des familles pour encourager les parents dans leur rôle d'éducateurs, rendu plus difficile que jamais par les temps qui courent. Et je sais que chacune des villes, des administrations, des associations présentes avec nous ce soir poursuivent les mêmes objectifs.

Chaque jour, les parents font appel à la compétence des professionnels de la petite enfance, aux éducateurs, aux enseignants, aux personnels de santé. Et cette confiance doit nous rendre modestes et ambitieux à la fois. Modestes parce que, sauf confrontés à des situations graves où l'enfant est en danger, nous ne pouvons et nous ne voulons pas nous substituer aux parents, notamment parce que nous savons à combien leur tâche est délicate. Ambitieux, parce que tout simplement en tant que citoyens adultes, responsables associatifs, professionnels ou élus, nous pouvons apporter aux parents un soutien, qui est payé de retour lorsque l'enfant réussit son parcours d'intégration dans la vie sociale et professionnelle.

Je vous souhaite des échanges fructueux qui devraient être élargis, dans un avenir proche, à l'ensemble des habitants.

Jeanne Renault
adjointe au maire d'Aulnay-sous-Bois,
déléguée aux affaires sociales, aux retraités et aux personnes âgées

La décision de lancer ces réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents a été prise au cours de la Conférence de la famille du 12 juin 1998. La Délégation interministérielle à la famille a concrétisé cette volonté par deux circulaires : celle du 9 mars 1999, assortie d'une charte qui fixe les principes d'action, et celle du 20 mars 2001. L'objet est d'impulser et de soutenir des initiatives visant à reconnaître le rôle essentiel des parents, à favoriser le développement de leurs compétences et à faire valoir leurs droits.

En Seine-Saint-Denis, le comité de pilotage départemental du Réaap est instauré le 25 mai 1999 lors d'une réunion présidée par Monsieur le Préfet. Il est piloté par la DOASS et est composé de représentants de la Caisse d'allocations familiales, du Conseil général, de l'Inspection académique, de la Fédération des centres sociaux, de la FEPE 93, de la Protection judiciaire de la jeunesse et de l'Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis. L'animation de ce réseau est confiée à Profession Banlieue.

Depuis sa création, le Réaap a à son actif la création d'une lettre de la parentalité triennale pour favoriser la circulation d'informations et l'échange d'expériences, l'organisation d'une première manifestation départementale à Rosny-sous-Bois en octobre 2000, qui a réuni, avec succès, tous les acteurs de la parentalité, et cette rencontre à Aulnay-sous-Bois qui est un prélude d'autres à venir. Notre présence, aujourd'hui, est le signe que le réseau est actif et que la reconnaissance de la famille dans son rôle d'éducateur et d'autorité est un enjeu essentiel tant pour les professionnels que pour les parents. Les travaux que vous allez engager devraient en faire la démonstration.

Jean-Charles Vincent
Chef de service, responsable du pôle social, DOASS 93.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les publications du Réaap Seine-Saint-Denis >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/Les-archives-du-Reaap-de-2002-a-2016>